



Le Conseil des Jeux du Canada et le CRDSC signent une entente de partenariat

Juin 2009

Depuis sa création en 2004, le CRDSC a fourni des services de règlement des différends à l'occasion des Jeux du Canada de 2005 à Regina et ceux de 2007 à Whitehorse. Fortes de ces expériences, vécues dans des conditions différentes, les deux organisations ont convenu de rationaliser leur approche et notamment d'offrir non seulement des services de règlement des différends lors des Jeux du Canada, mais de proposer également aux membres et participants des activités axées sur la prévention des différends.

Ce partenariat permettra d'assurer une plus grande cohérence dans le type et la qualité des services offerts par le CRDSC d'une manifestation à l'autre, et de s'assurer également que ces services répondront aux besoins particuliers des participants aux Jeux du Canada.

Des services de règlement des différends sur mesure

Dans le cadre de cette entente, le CRDSC fournira gratuitement aux délégations et participants des Jeux du Canada des services de règlement extrajudiciaire des différends rapides et conformes aux règles applicables, tel que requis pour les différends liés aux Jeux qui pourraient survenir avant ou pendant les Jeux, à propos notamment, mais sans s'y limiter, de questions de discipline et d'admissibilité des athlètes.

Activités de prévention des différends

Des membres clés du personnel de mission assisteront à un atelier de prévention des différends au cours du séminaire de préparation avant les Jeux. L'atelier couvrira un certain nombre de sujets, dont les diverses options de règlement des différends proposées par le CRDSC, ainsi que des stratégies et mécanismes de prévention des différends. Aux Jeux, des services d'information et d'éducation seront offerts à tous les athlètes et membres du personnel de soutien à travers un kiosque tenu par un membre du personnel du CRDSC.

Tous les Jeux - d'hiver et d'été

Grâce à ce partenariat, des services de prévention et de règlement des différends du CRDSC seront offerts à tous les Jeux, d'hiver comme d'été, et le Conseil des Jeux du Canada ainsi que la société hôte collaboreront avec le CRDSC pour faciliter la prestation de ces services.

Les participants aux Jeux, qu'ils soient athlètes, entraîneurs, officiels, gestionnaires, personnel de mission, personnel technique ou bénévoles, représentent l'avenir du sport de niveau international au Canada. En formant ensemble ce partenariat, le Conseil des Jeux du Canada et le CRDSC se sont engagés à créer une culture d'équité dans le système sportif canadien, aujourd'hui et pour les générations à venir.